



Profession de foi

**Élection au Comité Social d'Administration
du ministère de l'Éducation nationale
3 au 10 décembre 2026**

Ce qui nous définit :

Nous sommes un syndicat professionnel **apolitique** qui, depuis 1964, ne s'occupe que de la **défense** de vos intérêts professionnels individuels et collectifs, en toute **indépendance** et dans le strict **respect** des valeurs républicaines et de l'école de la République.

- **Apolitique**, parce que notre syndicat et ses dirigeants ne sont membres ou proches d'aucun parti politique et qu'ils n'hésitent pas à critiquer les gouvernements de droite comme de gauche quand leurs politiques et leurs réformes nuisent à vos intérêts professionnels.
- **Défense** de vos intérêts professionnels individuels et collectifs qui nous impose de maîtriser les cadres administratif, budgétaire et juridique qui régissent le service public d'enseignement puisque c'est le seul moyen de vous soutenir face à la complexité du droit et à la "machine" administrative.
- **Indépendance** de notre action que nous garantissons par l'absence d'affiliation à une fédération ou une confédération syndicale et par l'absence de toute accointance avec un parti politique, des intérêts privés mercantiles, communautaristes ou religieux, en France ou ailleurs.
- **Respect** des valeurs républicaines qui, pour le SENRES, implique que l'Éducation nationale soit un service public et laïc qui ne peut évoluer que dans un esprit de progrès social pour tous et dans le respect d'un juste équilibre entre les intérêts de la nation, des usagers et des agents publics.

Nous portons vos revendications :

- **Un plan de revalorisation sans contrepartie** de tous les traitements des agents du ministère de l'Éducation nationale pour mettre fin à la paupérisation rampante et au déclassé social.
- **La fin des primes cache-misères** qui augmentent temporairement le revenu mais réduisent la pension de retraite puisque soumises à cotisations RAFP et non à cotisations Pension civile.
- **La restauration de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)** et son annualisation pour préserver notre pouvoir d'achat et pour mettre fin à notre déclassé salarial et social.
- **Des heures supplémentaires à 125 % du taux horaire** de l'échelon détenu et non à un taux unique proche du SMIC comme c'est le cas actuellement dès la 2^{ème} HSA.
- **La réforme de l'indemnité de résidence** afin que les coûts de résidence de chaque agent public soient correctement indemnisés sur les différents territoires de la République.
- **La réévaluation conséquente** des indemnités d'examen et leur indexation annuelle sur l'inflation afin que chaque temps travaillé soit payé à la juste mesure du travail fourni.
- **Le retour à l'indemnisation à 100% du traitement** pendant les congés de maladie ordinaire, la suppression des jours de carence et un renforcement de la médecine du travail / de prévention.
- **Une véritable politique de prévention des risques professionnels** afin que les conditions de travail soient enfin sécurisées et respectueuses de la santé physique et mentale de tous les agents.
- **Un vrai budget pour une politique de gestion du handicap** qui permette enfin aux personnels concernés de bénéficier des droits, adaptations et accompagnements prévus par les textes.

- **Une Protection sociale complémentaire** non imposée, **une Prévoyance** égale en qualité et prix à celle de l'enseignement privé, un "**comité d'entreprise**" (PREAU) doté d'un vrai budget.
- **L'arrêt de l'empilement des réformes** qui, faute de moyens suffisants et d'évaluations sérieuses de leurs conséquences, contribuent au découragement et à l'épuisement des personnels.
- **La fin des nombreuses tâches administratives** accessoires et chronophages qui éloignent les personnels de leur cœur de métier alors que leur seule finalité est de justifier l'action politique.
- **Des AESH** en nombre suffisant et correctement rémunérés, des **notifications MDPH** effectivement mises en œuvre, des **personnels spécialisés** disponibles et des **équipes ressources** accessibles.
- **Une école inclusive lucide** et disposant de tous les moyens nécessaires afin que les enseignants ne soient plus laissés seuls face à des situations ingérables parce que relevant du médical.
- **Une formation continue et une prime informatique** qui permettent de se préparer au défi que représentent l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies de la formation et de l'information.
- **Une offre réelle de secondes carrières ou de reconversions** pour les agents désireux de quitter le métier mais qui ne le peuvent pas parce que le ministère restreint volontairement les départs.
- **Un âge de départ à la retraite** qui prenne en compte les spécificités des métiers tout en garantissant une pension en adéquation avec les diplômes exigés aux concours.

Pourquoi voter SENRES ?

Parce que l'énumération des revendications des agents du ministère de l'Éducation nationale suffit à démontrer que, malgré les votes et les moyens obtenus aux élections professionnelles précédentes, **le bilan des syndicats "de pouvoir" est mauvais parce qu'ils n'ont pas su empêcher :**

25 ans de recul de votre pouvoir d'achat et de vos conditions de travail !

Ce qui n'est guère étonnant puisque, depuis 25 ans, nombre de syndicats poursuivent les mêmes chimères et se dispersent dans les mêmes combats sans rapport avec la mission qui leur incombe : **la défense des intérêts professionnels des agents du ministère de l'Éducation nationale.**

Un syndicat ne peut prétendre défendre efficacement les agents publics s'il consacre l'essentiel de ses moyens et de son énergie à des causes sans lien direct avec leurs intérêts professionnels.

C'est pourquoi, au SENRES, notre engagement est clair, précis et vérifiable : défendre les droits acquis des agents, porter leurs revendications et obtenir des avancées concrètes pour eux.

Il est donc temps de voter autrement et de donner au SENRES les moyens de vous obtenir ce que vous demandez

